

PLATEFORME ÉLECTORALE

PS DU CANTON DE BERNE

ÉLECTION AU GRAND CONSEIL 2018



Approuvée par la direction du parti du PS du canton de Berne le 12 septembre 2017 à l'attention du congrès du 1^{er} novembre 2017.

Introduction

Cette plateforme électorale constitue la base de référence du PS du canton de Berne pour les élections au Grand Conseil du 25 mars 2018. Aux dernières élections de 2014, le PS a perdu deux sièges, ce qui lui en laisse 33. En outre, la majorité rose-verte au Conseil-exécutif a aussi été perdue aux élections complémentaires du printemps 2016. De par ces deux revers, il est devenu plus difficile de former des majorités pour mener une politique sociale et écologique dans le canton de Berne. Il est urgent de renforcer les rangs du camp gauche-vert lors des prochaines élections.

Les thèmes qui vont accaparer les élections 2018 vont être les baisses d'impôts pour les entreprises et les plans de démantèlement. Les partis bourgeois savent comment profiter de leur double majorité acquise récemment pour accélérer la redistribution du bas vers le haut. La droite persiste dans ses plans de réduction d'impôts, sans tenir d'aucune façon compte du score sans appel, le plus net de tous les cantons, avec lequel le peuple bernois a rejeté la réforme de l'imposition des entreprises III.

Cette capitulation face au dictat de la concurrence fiscale peut avoir des conséquences désastreuses, comme nous le montre l'exemple du canton de Lucerne qui a dû mettre élèves et enseignants en vacances forcées faute d'argent. Dans le canton de Berne, c'est un programme de démantèlement de 185 millions de francs qui est prévu dans un premier temps. Et si la droite étend ses baisses d'impôts, on va au-devant d'une kyrielle de mesures d'économie supplémentaires. Il faut à tout prix éviter cela, car cela aurait pour conséquence des coupes claires dans la formation, la santé et les transports. C'est la raison pour laquelle nous avons choisi ces trois thèmes pour être au centre de notre campagne électorale.

Cette première année de double majorité bourgeoise a clairement montré que c'est sur le dos de la collectivité que se font les diminutions d'impôts. Les velléités d'économie de la droite n'épargnent ni les structures d'accueil extrafamilial, ni les soins des malades ou les subsides à l'assurance maladie. Voilà qui donne une idée de l'ampleur de la charge que la réduction des services publics fera peser sur les ménages. Des tâches comme la garde des enfants ou les soins retomberont encore plus sur les familles. Cela aura des répercussions financières radicales jusque dans le grand âge, notamment pour les femmes, lesquelles fournissent la majeure partie de l'aide aux proches, travail exigeant et non rémunéré. Même si nous avons pu corriger certaines choses à coup d'interpellations et de référendums, il n'en reste pas moins que les forces sociales ont besoin d'être renforcées.

L'égalité des chances, l'égalité entre hommes et femmes et avec les personnes en situation de handicap représentent une priorité absolue pour nous. Nous sommes le seul parti à présenter des listes séparées hommes-femmes. Il nous paraît primordial que le travail soit payé correctement et équitablement. Pour cela, il faut des salaires minimaux décents et l'égalité des salaires entre les sexes. De plus, nous défendons vigoureusement le bilinguisme, car le canton de Berne remplit une importante fonction de pont entre la Suisse alémanique et la Suisse romande. Le PS veut une société où tout le monde peut participer. Le PS s'engage pour tous, sans privilèges.

Formation, travail et innovation

La qualité de la formation et de l'innovation constitue la principale ressource de la Suisse et du canton de Berne. Il convient d'en prendre soin. La formation tout au long de la vie n'est pas seulement la clé de la sécurité sociale et d'une économie saine, il s'agit aussi d'un but en soi. Les innovations permettent de conserver des emplois et d'en créer de nouveaux, malgré la pression internationale croissante. Investir dans la formation et des modèles de travail compatibles avec la vie de famille est plus important pour l'économie et l'industrie locale que les baisses d'impôts.

Soutien à la petite enfance

Le soutien à la petite enfance est essentiel pour une bonne formation et l'égalité des chances de tous les enfants. Des offres comme le projet « Primano » doivent être étendues à tout le canton. Pour favoriser le bon développement des enfants, il convient d'avoir une offre suffisante de places de crèche, un encadrement de qualité, du personnel bien formé et des prix abordables.

Formation

Tous les enfants et tous les jeunes ont droit à une bonne formation scolaire et à de bonnes conditions d'apprentissage. Pour cela, il faut suffisamment de personnel enseignant qualifié bénéficiant de bonnes conditions de travail, des modèles scolaires intégratifs et des moyens suffisants. L'école doit être un lieu d'apprentissage et de vie, disposant de structures d'accueil parascolaires qui permettent une transition fluide entre l'école et la prise en charge après l'école. Les crèches, les écoles à horaire continu et l'accueil durant les vacances font partie des structures d'accueil parascolaires. Des bases cantonales contraignantes sont nécessaires pour que ces structures soient introduites sur tout le territoire et qu'elles soient renforcées en termes qualitatifs. Une offre de qualité à des prix abordables favorise l'égalité des chances et permet aux parents de concilier famille et travail. Les écoles professionnelles ne doivent pas être victimes de cette frénésie d'économies, elles doivent proposer des cursus variés et complets. Les offres de passerelles garantissent un taux de réussite élevé et évitent que les jeunes sortent de l'école sans solution de transition. Le canton a besoin d'une offre de formation large et diversifiée, dans l'enseignement secondaire et supérieur également, ainsi que d'une formation continue de qualité proposée à des prix avantageux.

Culture

En tant que canton bilingue, Berne doit assumer une fonction de pont entre les cultures germanophone et francophone. La culture a besoin d'espaces sous forme d'infrastructures, de locaux abordables ou gratuits et de soutiens financiers. Il faut donc que la promotion dans ce domaine dispose de suffisamment de moyens. Toute la population doit pouvoir participer à la vie culturelle.

Innovation

Les grandes étendues et les paysages de montagne sont typiques du canton de Berne. Les innovations peuvent permettre le développement positif de toutes les régions. Des projets comme le parc d'innovation de Bienne, le centre pour la médecine translationnelle sitem-insel à Berne ou le pôle de recherche des EPF de Thoune sont essentiels à cet égard. Investir dans la recherche durable aide à garantir des emplois et à en créer de nouveaux. Les évolutions du type de l'industrie 4.0 s'accompagnent inmanquablement de défis colossaux. Le canton doit s'assurer que ses citoyens en tireront profit.

Travail

Le travail doit être rémunéré équitablement, indépendamment du sexe. En sa qualité d'employeur, de donateur d'ouvrage et de fournisseur de services, le canton doit être un exemple en matière de représentation des femmes à des postes dirigeants et d'égalité salariale, et faire usage de son pouvoir d'intervention auprès de l'économie privée. Les femmes sont particulièrement touchées par les bas salaires, car ce sont elles qui travaillent le plus souvent dans les secteurs où les salaires sont faibles. Il faut que ces branches proposent des rémunérations plus élevées, aussi par le biais d'un salaire minimum vital. Le canton tire profit de la numérisation pour développer son économie grâce à des investissements judicieux. Les entreprises sont motivées à créer de nouvelles places de travail si elles peuvent disposer d'employés qualifiés. Pour cela, il faut des offres de formation ainsi que des offices de placement régionaux efficaces. Offrir des conditions qui permettent de mieux concilier travail et famille est primordial. Cela nécessite une politique globale qui permet d'améliorer la qualité de vie des enfants et des parents.

Les trois exigences principales du PS :

- conciliation de la vie professionnelle et de la vie de famille
- investissements supplémentaires dans la recherche
- salaire minimum vital

Les menaces du programme de démantèlement :

- réduction du personnel enseignant et d'accueil
- rétrogradation du pôle de recherche
- pertes d'emplois

A-01 : Comité directeur du PS du canton de Berne, demande 1 : Compléter l'exigence « Investissements supplémentaires dans la formation et la recherche »

Justification : La formation est le bien le plus important d'une société et il faut par conséquent continuer à la soutenir. Dans ce domaine, les investissements sont indispensables si l'on veut garantir une formation de grande qualité.

Recommandation du comité directeur : acceptation

Santé, sécurité sociale et intégration

La solidarité d'une société dépend de son maillon le plus faible. La sécurité et l'égalité sociales demandent donc une attention particulière. Le canton doit garantir que tous ses habitants puissent mener une vie décente. La santé joue un rôle prépondérant à cet égard. Le canton doit s'assurer que toutes les régions aient accès aux soins médicaux de base.

Sécurité sociale

L'aide sociale doit permettre à ses bénéficiaires de mener une vie décente. Pour que personne n'ait à vivre en dessous du minimum vital, il faut que les directives CSIAS adoptées par tous les cantons soient respectées, ainsi que des mesures ciblées comme les prestations complémentaires pour diminuer le risque de pauvreté. De bons services de conseil sont nécessaires pour soutenir les personnes en difficulté dès que le besoin s'en fait ressentir. La lutte contre la pauvreté exige de bonnes conditions-cadres assurant un soutien adéquat : la mise en place de services de garderie de qualité à des prix abordables permet aux parents célibataires de rester sur le marché du travail et d'améliorer l'égalité des chances des enfants défavorisés. Des salaires décents et égaux pour un travail égal sont également d'une importance capitale pour lutter contre la pauvreté, notamment à l'âge de la retraite.

A-02 : Comité directeur du PS du canton de Berne, demande 2 : Compléter le paragraphe sur la « Sécurité sociale »

« [...] Des salaires décents et égaux pour un travail égal sont également d'une importance capitale pour lutter contre la pauvreté, notamment à l'âge de la retraite. Les parents qui ne parviennent pas à subvenir aux besoins de leur famille malgré une activité lucrative doivent être soutenus par des prestations complémentaires en faveur des familles. »

Justification : *Les charges inhérentes à l'augmentation des loyers et des primes d'assurance-maladie pèsent particulièrement lourd sur le budget des familles. Par ailleurs, les enfants constituent toujours le principal risque de pauvreté. Les prestations complémentaires en faveur des familles doivent permettre d'améliorer la situation.*

Recommandation du comité directeur : acceptation

Intégration des étrangers

La Suisse est un pays d'immigration. Tous ceux qui vivent ici doivent pouvoir prendre part aux décisions. Il convient donc de donner le droit de vote et d'éligibilité aux personnes qui vivent depuis de nombreuses années en Suisse sans détenir le passeport suisse, et de faciliter leur naturalisation. Les requérants d'asile et les réfugiés doivent bénéficier de mesures d'intégration dès leur arrivée.

Soins médicaux de base

Les soins médicaux de base représentent un défi pour le canton en raison de sa superficie. Comme il n'est pas possible d'avoir des hôpitaux partout, la médecine de famille joue un rôle très important. Le canton doit favoriser les réseaux de médecins, les centres de santé, les maisons de naissance et les structures de sages-femmes et garantir un bon système de santé, en particulier dans les régions rurales. Le canton doit investir dans la promotion de la santé, mesure de prévention principale pour une société en bonne santé.

Coûts de la santé

Les coûts de la santé ne cessent d'augmenter. De nombreuses personnes, et notamment les familles, peinent à y faire face. Les subsides octroyés par le canton permettent de soutenir toute personne y ayant droit. Le principe à appliquer doit être que les primes d'assurances maladie ne dépassent pas 10 % du revenu disponible. Il faut continuer à développer les soins ambulatoires.

Vieillesse

Hommes et femmes vivent de plus en plus vieux. Ils doivent cependant pouvoir rester indépendants et autonomes le plus longtemps possible. Il faut pour cela promouvoir la construction de logements adaptés pour les personnes âgées, aménager l'espace public et soutenir des services comme les soins à domicile. Les offres destinées aux proches aidants sont à développer et à faire connaître. Pour que les séniors puissent vivre dignement, il faut régulièrement adapter les rentes à l'augmentation des coûts.

Les trois exigences principales du PS :

- aide-sociale conforme aux directives CSIAS
- primes d'assurances maladie ne dépassant pas 10 % du revenu disponible
- autonomie des personnes âgées

Les menaces du programme de démantèlement :

- augmentation de la pauvreté
- baisse de la qualité des soins
- maisons de retraite surpeuplées

Transports, aménagement du territoire et énergie

Le canton de Berne est vaste et abrite des régions très différentes. Occuper et desservir ces espaces de manière durable représente un défi de taille, où la préservation de l'environnement et du paysage n'est pas à négliger. Il convient de promouvoir chaque région en fonction de ses forces et de ses faiblesses. Il faut réduire le nombre de communes en procédant à des fusions.

Transports

L'organisation des transports doit être aussi durable que possible. Il faut continuer à développer le réseau des transports publics afin de bien desservir toutes les régions, et le compléter localement par des infrastructures piétonnes et cyclistes. Les travailleurs pendulaires se déplacent de plus en plus à vélo, même sur de longues distances, il convient donc de promouvoir les pistes cyclables dans la planification nationale. Cela permettra de renoncer à la construction de nouvelles routes. A moyen terme, la mobilité devra se faire sans carburant fossile.

Aménagement du territoire

La loi sur l'aménagement du territoire et le plan directeur cantonal fixent les prescriptions dans ce domaine, lesquelles doivent être appliquées strictement. A l'avenir, le canton de Berne doit d'abord se développer dans les centres et le long des axes de développement. Ces régions déjà desservies par les transports publics doivent offrir suffisamment de logements abordables. Dans l'ensemble, les communes doivent orienter leur développement vers l'intérieur, ce qui permettra à l'autre bout de l'échelle d'améliorer la protection des paysages encore intacts. Les plans d'aménagement locaux doivent mieux prendre en compte les besoins sociaux : une bonne qualité de vie requiert des quartiers et des villages avec un service universel et public de haute qualité et plus d'espaces libres.

Logements

Après les grandes villes, c'est au tour des agglomérations et des communes de taille moyenne de souffrir du manque de logements abordables. Il faut que le canton soutienne les communes et impose des directives en la matière. En favorisant les maîtres d'ouvrage d'utilité publique et en cédant des terrains en droit de superficie, il pourra atténuer la pression sur le marché de l'immobilier et contribuer ainsi à la construction de plus de logements bon marché.

Energie

Il a été décidé de sortir du nucléaire. Ce tournant énergétique nécessite d'une part des investissements supplémentaires dans les combustibles renouvelables et d'autre part des normes minimales pour améliorer l'efficacité énergétique. L'énergie hydraulique représente une grande opportunité pour le canton de Berne, mais il convient aussi de promouvoir les projets de parcs éoliens, comme dans le Jura bernois. Pour ce qui est du solaire, les FMB tout comme les entreprises du secteur énergétique doivent jouer un rôle de précurseurs et soutenir les initiatives privées. Les exploitations agricoles présentent un grand potentiel dans ce domaine.

Protection de l'environnement et du paysage

Tous les projets de construction doivent prendre en compte la protection de l'environnement et du paysage. Il s'agit de sauvegarder et de promouvoir la biodiversité. L'utilisation mesurée des ressources permet d'améliorer la qualité de l'air et du sol. L'agriculture en particulier devra apporter sa contribution dans ce domaine en se convertissant de plus en plus à la culture biologique.

Les trois exigences principales du PS :

- développement des transports publics et du réseau de pistes cyclables
- promotion de logements abordables
- investissements dans les énergies renouvelables

Les menaces du programme de démantèlement :

- transports publics bondés et bouchons
- hausse débridée des loyers
- tournant énergétique au point mort